

Date : 15 décembre 2021

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / Tél : 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Modification des jours de collecte

Afin de faciliter la sortie des bacs de collecte par les usagers, les plannings ont été modifiés. Le jour de collecte sera désormais identique pour les bacs à ordures ménagères ou de déchets recyclable.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine a conclu un nouveau marché de collecte avec la société BRANGEON pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des déchets recyclables et la collecte en apport volontaire du verre.

Depuis le 1^{er} juillet :

- La collecte des ordures ménagères du centre-ville de Parthenay est assurée par une micro-benne (benne au gabarit plus petit) pour collecter les rues étroites. Ces camions de collecte circulent plus facilement dans les rues, sans subir les stationnements gênants.
- La collecte des cartons des professionnels est confiée à la société BRANGEON.

A partir du 1^{er} janvier 2022

Pour la plupart des circuits de collecte, la Communauté de communes a demandé au prestataire de réorganiser les plannings. Pour une meilleure lisibilité des usagers, la collecte des deux flux (ordures ménagères et déchets recyclables) sera programmée le même jour de la semaine, en collecte alternée une semaine sur deux.

Cette modification entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Une période de transition de 15 jours (du 1^{er} au 15 janvier 2022) est nécessaire afin que les usagers ne soient pas 3 semaines sans collecte soit pour les ordures ménagères ou pour les déchets recyclables.

Ces modifications sont indiquées sur les calendriers de collecte 2022 qui seront distribués dans chaque foyer, avant le 31 décembre, soit par les communes (via le bulletin municipal), soit par le prestataire de collecte.

Les jours de collecte restent inchangés pour l'hyper centre de Parthenay et le secteur des Batteries à Parthenay.

Les calendriers de collecte 2022 seront disponibles sur le site de la Communauté de communes.